

Non à la suppression des BEP

Quelle lisibilité de l'Orientation après la classe de 3^{ème} ?

La brochure ONISEP présentant les 2 voies possibles (voie générale et technologique-voie professionnelle) a été remise à chaque élève de 3^{ème} fin novembre.

L'information sur la suppression des BEP et la faisabilité de bac pro en 3 ans pour les élèves y sont totalement occultées.

Comment, dans ces conditions, les élèves peuvent-ils mener à bien une réflexion sur leur orientation ? Comment les Conseillers d'orientation psychologues et les Professeurs principaux peuvent-ils répondre aux sollicitations et aux interrogations légitimes des élèves et des familles ?

Adaptation des formations

En janvier, le Rectorat de Versailles va présenter **l'adaptation des formations en clair les créations et les suppressions des formations dans chaque lycée** (options, BEP, Bac Pro séries technologiques, BTS, FCIL etc.).

Vous avez peut-être eu des premières discussions dans les CA. N'hésitez pas à interroger votre chef d'établissement à ce sujet et à nous faire remonter toute situation qui vous semble problématique (fermeture d'une option ou d'un BTS suite à sa transformation, par exemple), nous pouvons intervenir sur la situation de votre établissement. Un groupe de travail au rectorat doit avoir lieu le 19 décembre.

Contact : secteurlycee@versailles.snes.edu

Dans une note de service confidentielle adressée aux recteurs en date du 29 octobre le Ministre **annonce la suppression rapide des BEP** par le développement du Bac Pro 3 ans (50% à la rentrée 08 et 100% à l'horizon 09) au lieu de 4 ans actuellement. (2 ans pour les BEP et 2 ans pour le Bac Pro)

Cette mesure n'a été discutée avec personne et ne tient pas compte des fortes réserves exprimées dans le rapport Prat (Inspection générale) sur les Bacs Pro en 3 ans qui jusqu'à présent étaient expérimentaux. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre général de la réduction budgétaire des emplois publics : la suppression d'une année de formation (pour les élèves), avec les moyens correspondants, aura un impact sur les postes en LP.

Cette réforme aura des conséquences graves pour l'avenir et l'orientation des élèves concernés : seront-ils tous en mesure de réussir le bac pro en 3 ans ? Que deviendront les élèves qui ne pourront entrer en bac pro 3 ans ? Quelle réorientation pour ceux qui échoueraient en cours de cursus ?

De plus, la notion de diplôme à travers la notion de « certification de niveau V » (pour les élèves n'ayant fait que 2 ans en Bac Pro) est remise en cause et, par voie de conséquence, les grilles salariales liées aux conven-

tions collectives définies par le diplôme.

Il faut aussi voir dans la généralisation du Bac Pro 3 ans un risque lourd pour l'avenir de la voie technologique (STG, STI, STL, SMS et Hôtellerie) car elle aboutirait à une fusion des voies technologique et professionnelle : le SNES est attaché à l'existence spécifique des 3 voies de formation (générale, technologique et professionnelle). La décision ministérielle est à relier aux projets concernant les lycées généraux et technologiques (réduction du nombre de filières et d'options, regroupements, ...), projets qui devraient être connus en janvier.

Nous sommes confrontés à une volonté de transformation en profondeur du système éducatif, plus inspirée par le souci de récupérer des moyens que d'offrir des voies de formation et de remédiation diversifiées qui seules permettent à tous les jeunes de réussir.

Le SNES et la FSU appellent les collègues des collèges et lycées (Professionnel, Général et Technologique) à se réunir au plus vite et à se mobiliser, dans l'unité la plus large, afin d'agir pour exiger le retrait de cette mesure et des modifications imposées sur les structures pour la rentrée 2008.

Le SNES de Versailles organise 3 stages

(conjointement avec Créteil et Paris).

⇒ **Le Jeudi 14 février** : consacré au report de la **réforme des STI** :

les conséquences pour l'avenir des filières technologiques industrielles

⇒ **Le Mardi 19 février** : un stage **Lycée** :

Le ministère annonce qu'il fera des propositions importantes sur l'avenir du lycée en janvier entre autres

sur la classe de Seconde (et les enseignements de détermination) et le Bac. Quelles conséquences auront ces annonces pour les voies de formation et les séries ? Comment y répondre ?

⇒ **Le Jeudi 21 février** : Un stage sur **la réforme des STG** : premier bilan de la rénovation de la série et de l'examen.

A l'appel de toutes les organisations syndicales dont la FSU, un Rassemblement est organisé le Mercredi 19 décembre à 15h

devant le rectorat (à Versailles, 3bd de Lesseps) avant le groupe de travail sur l'adaptation des formations pour protester contre la suppression des BEP.

Une remise de pétitions au Recteur doit suivre

(voir notre site pour la pétition ainsi que le compte rendu de l'audience intersyndicale avec le Recteur sur la généralisation des Bacs Pros 3 ans :

www.versailles.snes.edu /lycées et collèges).